

**ARRETE DEPARTEMENTAL TEMPORAIRE N° 2024-DPAT / T-125**

portant interruption de la circulation routière

VOIE	R.D. 87
P.R.	PR 2 + 270 au PR 4 + 980
COMMUNES	<b>BAERENTHAL</b>
NATURE DES TRAVAUX	Travaux pour le compte de la Société EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES RESEAU MOBILE pour ORANGE. • Travaux d'enfouissement de réseaux fibre Télécom en accotement entre BAERENTHAL et la limite départementale 57/67.
DATES	• Du lundi 19 août au vendredi 6 septembre 2024
SYSTEME D'EXPLOITATION	• Coupure et déviation générale de la circulation routière (coupure 24h/24 et 7j/7)
SIGNALISATION TEMPORAIRE	• Signalisation de chantier, de coupure, de déviation, ainsi que sa maintenance à la charge de l'entreprise mandatée par EIFFAGE ENERGIE - Sous contrôle du Département – UTT de SARREGUEMINES – BITCHE

**Le Président du Département de la Moselle,  
Chevalier de la Légion d'honneur,**

Vu le code de la route, articles R411-8 et 411-25 ;  
Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales ;  
Vu la loi 82-623 du 22 juillet 1982 complétant et modifiant la loi 82-213 du 2.03.1982 ;  
Vu l'arrêté départemental portant délégation de signature;  
Vu le dossier d'exploitation ;

Considérant que la sécurité routière nécessite temporairement la prescription de mesures particulières;

Sur proposition du Directeur Adjoint en charge de l'Exploitation Routière ;

**ARRETE**

**Article 1** : Les restrictions visées dans le tableau ci-dessus seront mises en œuvre et signalées conformément à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Livre I - 8ème Partie «Signalisation temporaire» approuvée par décret du 6 novembre 1992.

Ces restrictions seront levées dès que les conditions techniques du chantier le permettront.

.../...

**Article 2 : Mode d'exploitation :**

Les travaux nécessiteront une coupure totale de la circulation routière sur la RD 87 entre BAERENTHAL et la limite départementale 57/67.  
Coupure 24h/24 et 7j/7.

**Une déviation sera mise en place comme suit :**

→ BAERENTHAL → RD36 → PHILIPPSBOURG → RD662 → NIDERBRONN-LES-BAINS (67) → RD28 → ZINSWILLER (67) → RD141 → limite départementale → RD87  
• Et vice-versa

**Article 3 :** Mme le Directeur du Patrimoine et de l'Aménagement des Territoires ;  
M. le Général commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle à Metz ;  
M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique à Metz ;  
M. le Directeur de la Société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES à Metz ;  
M. le Directeur de l'Entreprise TP ROC ;  
M. le Directeur de l'Entreprise CAUPAMAT Signalisation ;

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à Mme la Sous-Préfète de l'Arrondissement de SARREGUEMINES et aux Maires des Communes de BAERENTHAL, PHILIPPSBOURG, NIDERBRONN-LES-BAINS (67), ZINSWILLER (67), pour information.

METZ, le 09 / 08 / 2024

Le Président du Département,  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur des Routes et de la Maintenance



Bénédicte HILT

**ARRETE DEPARTEMENTAL TEMPORAIRE N° 2024-DPAT / T-125**

Ampliation transmise pour exécution à :

- 1 PREFECTURE DE LA MOSELLE - B.P. 71014 - 57034 METZ CEDEX 1  
– Service de la Sécurité Intérieure
- 1 M. le Général, commandant le Groupement de Gendarmerie de la Moselle -  
B.P. 85195 - 57075 METZ CEDEX 03
- 1 M. le Commissaire-Divisionnaire, Directeur Départemental de la Sécurité Publique -  
BP 41072 – 57036 METZ CEDEX
- 1 M. le Commissaire-Divisionnaire, commandant la Direction Zonale des C.R.S. EST  
Caserne Serret - B.P. 70005 – 57160 – CHATEL ST GERMAIN
- 1 M. le Général, Commandant la Région Terre RMD Nord-Est, des Forces Françaises et  
de l'élément civil stationnés en Allemagne Etat-Major - Bureau Mouvement Transports  
B.P. 30001 – 57044 METZ Cedex 1
- 1 M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Moselle,  
S.D.I.S. – 3, rue Bort-les-Orgues – SAINT JULIEN LES METZ
- 1 Mme le Chef du Pôle Transport – Région GRAND EST – Agence Territoriale de Metz -  
Pôle Transport - Place Gabriel Hocquard - CS 81004 – 57036 METZ CEDEX 01
- 1 Mme la Sous-Préfète de l'Arrondissement de SARREGUEMINES, pour exécution en ce qui  
le concerne.
  
- 4 MM. Les Maires des Communes de : BAERENTHAL, PHILIPPSBOURG, NIDERBRONN-  
LES-BAINS (67), ZINSWILLER (67), pour information.  
[mairie@baerenthal.eu](mailto:mairie@baerenthal.eu) [mairie.philippsbourg@gmail.com](mailto:mairie.philippsbourg@gmail.com)  
[commune-de-zinswiller67@orange.fr](mailto:commune-de-zinswiller67@orange.fr) [a.quillier@niederbronn-les-bains.fr](mailto:a.quillier@niederbronn-les-bains.fr)

Copie transmise pour information :

2 DEPARTEMENT DE LA MOSELLE : U.T.T. de SARREGUEMINES - BITCHE +  
DPAT/DRM/SDER/CORD57

1 Direction Départementale des Territoires : – SRECC / CR

1 KISIO – Services Transports – 32, boulevard Joffre - 54000 NANCY

[technicien.lorraine@kisjo.com](mailto:technicien.lorraine@kisjo.com)

1 M. le Directeur de la Société EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES RESEAU MOBILE – 57000 METZ

[maxime.jay@eiffage.com](mailto:maxime.jay@eiffage.com) [uilbert.savoldelli@eiffage.com](mailto:uilbert.savoldelli@eiffage.com)

1 M. le Directeur de l'Entreprise TP ROC - [jeroche@tproc.fr](mailto:jeroche@tproc.fr)

1 M. le Directeur de l'Entreprise CAUPAMAT Signalisation - [fcondette@caupamat.fr](mailto:fcondette@caupamat.fr)

1 Communauté de Communes du Pays de Bitche – 57230 BITCHE [contact@cc-paysdebitche.fr](mailto:contact@cc-paysdebitche.fr)

Chrono SDER

METZ, le 09 / 08 / 2024

Le Président du Département,  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur des Routes et de la Maintenance

Bénédicte HILT

**L'interruption de la circulation routière objet du présent arrêté étant liée à une intervention pour le compte de la Société EIFFAGE ENERGIES SYSTEMES RESEAU MOBILE, les éventuelles réclamations devront lui être adressées.**